

Enfouissement des déchets

Nous n'avons toujours pas trouvé de solution aux déchets nucléaires. Il existe des projets pour les enfouir, mais un rapport de l'Office fédéral de l'énergie, édité en janvier 2007, démontre à lui seul qu'il est irresponsable d'enterrer ces déchets.

Le rapport, intitulé **«Plan sectoriel sur un dépôt en couches géologiques profondes»** mentionne dans son Annexe I:

- 1.1: «... les radionucléides soient **en majorité** retenus dans la roche d'accueil...»

Commentaire: cela signifie que certains de ces radionucléides vont s'en échapper!

- 1.2: «...le transfert des radionucléides dans la roche d'accueil sera **très lent.**»

Commentaire: cela signifie qu'il y aura effectivement déplacement des radionucléides dans la roche!

- 1.4: «Les conditions sont jugées favorables si le système d'écoulement **retarde considérablement** le transfert des radionucléides de la roche d'accueil vers la biosphère.»

Commentaire: cela signifie qu'un jour la biosphère sera de toute façon contaminée!

- 3.3: «... peut être prédite de manière **suffisamment** fiable sur la période envisagée.»

Commentaire: avec des déchets d'une telle toxicité, il faut des prédictions fiables et non «suffisamment» fiables!

- 4.1: «... avec l'étanchéité **appropriée...**»

Commentaire: il faut une étanchéité absolue!

De plus, à la p. 52, il est dit que «certains critères, encore en vigueur lors du choix d'un site d'implantation pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs dans les années 80, ne sont aujourd'hui plus valables». A peine 20 ans ont passé et on s'aperçoit déjà que l'on est en train de se tromper... Comment garantir des choix sur des milliers d'années? Il suffit de voir ce qui s'est passé avec la chimie bâloise et ses différentes décharges, dont celle de Bonfol. A l'époque, les responsables garantissaient une étanchéité absolue.



A peine 20 ans plus tard, tout le monde reconnaît qu'il y a des fuites par dessous la décharge et que des produits chimiques contaminent des eaux de source.

Il est également dit noir sur blanc dans le rapport «Cherchons ensemble une solution»: **«Très longtemps après le scellage, des substances radioactives s'échapperont du dépôt et parviendront en surface.»**

Soi-disant, «ces quantité doivent rester minimales». Ce qu'il faut savoir, c'est qu'un gramme de plutonium peut tuer un million de personnes!

La toxicité des déchets radioactifs est telle que nous n'avons pas droit à l'erreur! D'ailleurs, les cantons ne s'y sont pas trompés puisque, dans une consultation qui s'est terminée en novembre 2010, les cantons d'Argovie (qui a une centrale nucléaire), d'Obwald et de Nidwald ont refusé l'implantation de stockage de déchets nucléaires sur leur territoire.

Volume des déchets

Selon l'Office fédéral de l'énergie, le volume total des déchets nucléaires en Suisse, avec leur emballage, sera de 100'000 m³ (Source: Energia, septembre 2010).

Ce volume correspond à un cube de 47 mètres de côté.

Où sont passés une partie de nos déchets?

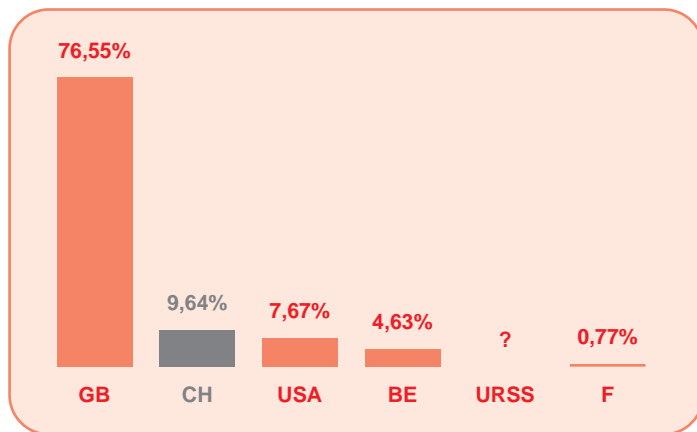
Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique, (**cliquez ici pour lire le rapport**) au cours des années 1945, une partie des déchets provenant des centrales nucléaires européennes et américaines ont été jetés à partir de navires dans l'Atlantique et entre les îles anglo-normandes et le cap de La Hague.

En effet, durant une première phase du développement de l'usage de l'énergie nucléaire, l'idée a prévalu que la dispersion large dans l'environnement d'une partie des déchets radioactifs de faible activité pouvait être une solution à long terme.

Bien que cette option ait été fortement controversée au sein même de la communauté des ingénieurs du nucléaire, et même durant sa mise en œuvre,



jusqu'en 1982, plus de 100'000 tonnes de déchets radioactifs ont été déversés dans des conteneurs en béton, au fond des océans – Atlantique principalement – par une douzaine de pays, dont principalement:



*Part de déchets nucléaires en % mis au fond des mers par différents pays.
La part de l'URSS n'est pas connue.*

Certains conteneurs devaient rester étanches environ 500 ans (alors que les déchets sont actifs des milliers d'années)... délai nécessaire pour ramener leur activité à une valeur telle que leur dispersion dans la mer ne pose pas de problème. Cela étant, une partie d'entre eux sont fissurés ou ouverts 29 ans après leur immersion.

A noter que ces déchets immergés ne représentaient nullement la totalité des déchets produits et qu'il n'a jamais été question que cette pratique critiquable soit la pratique nominale pour l'ensemble des déchets radioactifs.

Le 12 mai 1993, les parties contractantes de la Convention internationale de Londres ont voté l'interdiction définitive du déversement en mer de déchets radioactifs. Depuis lors, les déchets sont gérés dans la majorité des cas en centres de stockage.

Un film décrit très bien ce qui se passe aujourd'hui avec les déchets nucléaires en Europe: «Déchets, le cauchemar du nucléaire» [réalisateur: Eric Guéret, auteurs: Laure Noualhat et Eric Guéret, avec la participation de Michèle Rivasi et Jean-Luc Thierry, production ARTE France, Bonne Pioche, en association avec Sundance Channel, France (2009, 97')]

<http://www.arte.tv/fr/Comprendre-le-monde/Dechets--le-cauchemar-du-nucleaire/Le-film---presentation/2851082.html>

Quid de la transmutation?

La transmutation est une méthode physico-chimique qui permettrait de diminuer la radioactivité des déchets. Le problème, c'est que cette technique n'est pas encore au point, qu'elle coûte très cher et qu'elle nécessite beaucoup d'énergie. On peut raisonnablement penser que tant qu'il y aura des centrales nucléaires en fonction dans le monde, cette technique ne verra jamais le jour.

Alors, que faire de nos déchets?

A ce jour, il n'y a aucune solution. La seule option envisageable, c'est leur stockage dans un lieu sécurisé (par exemple un tunnel) afin de donner une chance à nos descendants de mettre au point une méthode qui permettra de les rendre plus ou moins inoffensifs. Mais il faudrait surtout arrêter d'en produire!